

WW2 - Messages civils de la Croix-Rouge

Par Philippe Lindekens

Voici d'abord un bref historique extrait de l'étude « Les Messages Croix-Rouge pendant la Seconde Guerre Mondiale - Messages civils dits M61 » par Marino Carmévalé – Mauzan.

Lorsqu'intervint la seconde guerre mondiale, le C.I.C.R. (Comité International de la Croix-Rouge) proposa dès septembre 1939 aux Sociétés Nationales de la Croix-Rouge des pays belligérants d'adopter une formule spéciale pour l'échange des correspondances civiles. L'aval des autorités des services de censures de chaque pays fut rapidement obtenu.

Alors naquit la formule 61 ou M61 ou encore F61 (référence numérique portée assez souvent en haut à droite du document – pas sur les formulaires du Maroc).

En entête, figure soit le nom du CICR, soit le nom de toute autorité de la Croix-Rouge qui l'a fait établir ; en effet, les « Croix-Rouge » nationales (ou les délégations pour les Colonies) furent invitées par le CICR à éditer leurs propres formulaires, afin de gagner du temps et par soucis de simplification.

Comment fonctionnait ce service ?

- Les messages dûment remplis (de maximum 25 mots) par les expéditeurs parvenaient à Genève en Suisse au siège du CICR par les voies les plus diverses ; ceux en provenance de Grande Bretagne, après censure anglaise, transitaient en général par Lisbonne en empruntant la voie aérienne, puis par Paris pour rejoindre Genève.
- Le CICR y assurait un contrôle – sorte de censure préalable afin d'assurer toutes les chances d'atteindre les destinataires.
- Chaque message recevait le cachet circulaire du CICR avant réexpédition
- Groupés par pays de destinations, les messages quittaient Genève par la voie la plus appropriée à l'adresse des comités nationaux qui procédaient à la distribution vers les destinataires.

Le service cessa le 5 juin 1945 ; malgré diverses difficultés, le service des messages familiaux fonctionna pendant près de 6 ans sans discontinuer, avec une efficacité qui montre à quel point la réputation dont jouissait la Croix-Rouge avait incité à peu près toutes les nations du globe à accepter son intervention à l'échelle planétaire dans le domaine des communications.

La variété des documents est grande et doit atteindre plusieurs centaines. La couleur de l'impression et des cachets est presque exclusivement rouge (sur fond blanc à crème), avec quelques exceptions ; la délégation du Caire, la C-R allemande et quelques autres exceptions impriment et frappent en noir mais l'emblème de la Croix est presque toujours rouge.

En tout, près de 24.000.000 messages ont été distribués.

I.- types de formulaire

Type M0

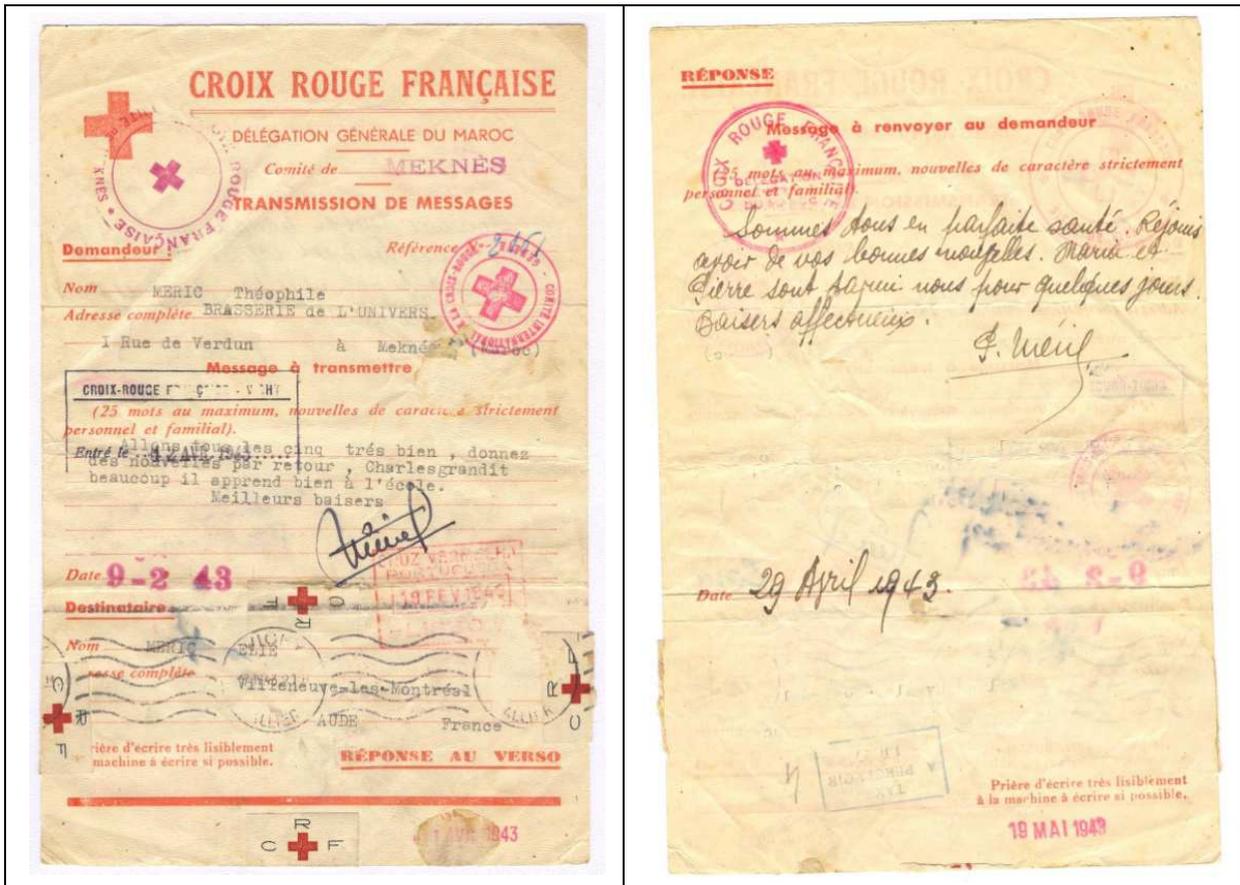
Ce formulaire M0 semble être le premier à avoir été utilisé au Maroc.

Il se caractérise :

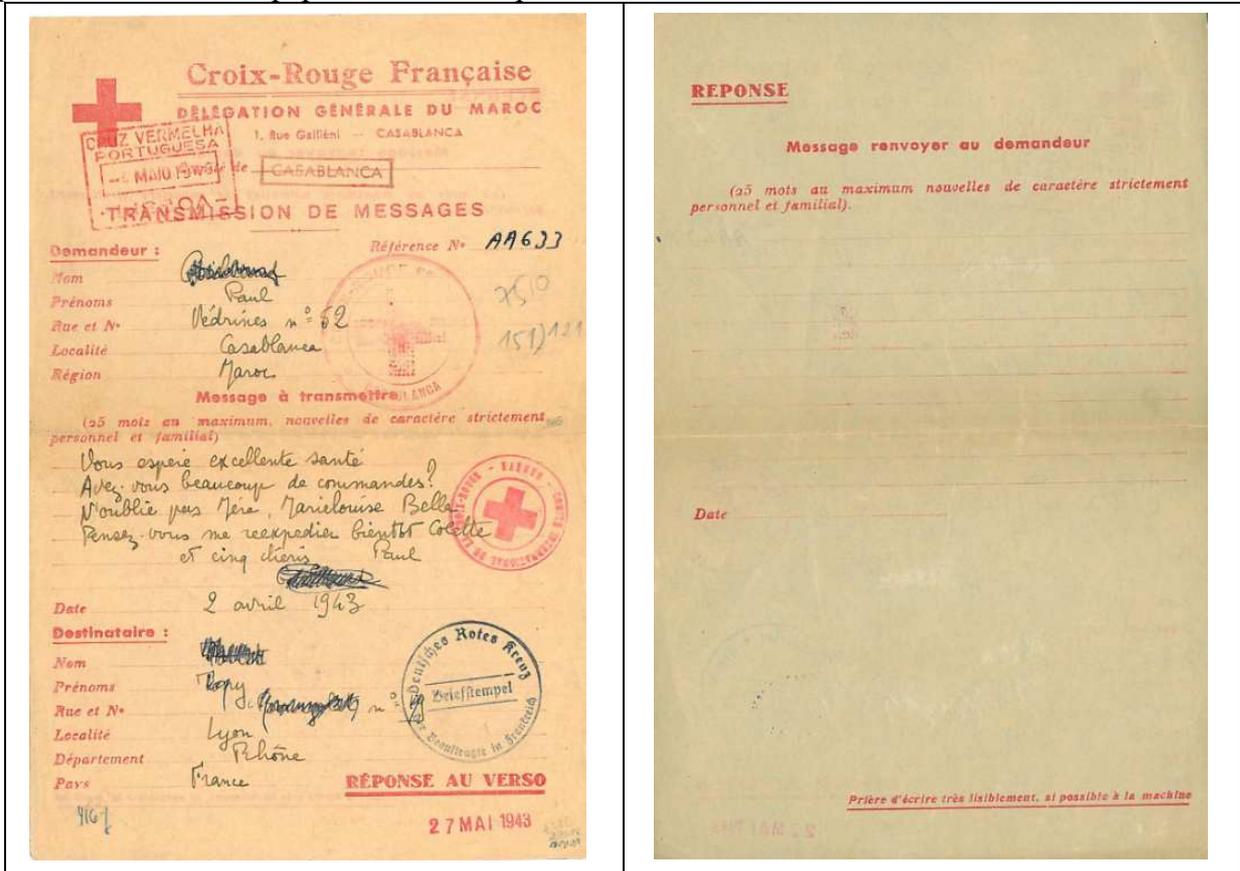
- par un papier blanc de bonne qualité, épais
- pas de référence au dos en bas à gauche
- encre vermillon

Le Maghrebophila

- pas d'adresse de la Délégation Générale du Maroc à Casablanca
- vu en février 1943 à Meknes



Type M00 – idem mais papier crème et disposition différente des textes



Le Maghrebophila

Types M1 – M2 – M3

Même présentation générale, mais quelques différences de présentation et de type de caractères.

The image shows two pages of a message form from the Croix-Rouge Française, Delegation Générale du Maroc. The left page is for sending a message, and the right page is for a reply.

Croix-Rouge Française
DELEGATION GENERALE DU MAROC
28, Place de France — CASABLANCA — Téléph. : A. 34-74
Comité de _____

TRANSMISSION DE MESSAGES
par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge

Demandeur : Référence N° _____
Nom _____
Prénoms _____
Rue et N° _____
Localité _____
Région _____

Message à transmettre
(25 mots au maximum, nouvelles de caractère strictement personnel et familial)

Date _____

Destinataire :
Nom _____
Prénoms _____
Rue et N° _____
Localité _____
Département _____
Pays _____

REPONSE AU VERSO

REPONSE
Message à renvoyer au demandeur
(25 mots au maximum, nouvelles de caractère strictement personnel et familial)

Date _____

100.000 — Imp. Réunies, Casa - 68539-43

Prêt à écrire très lisiblement, si possible à la machine

Ces formulaires M1-2-3 sont des tirages successifs avec une présentation totalement différente du M0
Ils se caractérisent

- par un papier chamois de mauvaise qualité, peu épais (imprimé au Maroc ?)
- une référence de commande de l'imprimeur, au dos en bas à gauche
- encre rouge
- adresse et téléphone de la Délégation Générale du Maroc à Casablanca
- des différences entre les différentes commandes dans la position des textes et dans les types de caractère

II.- références des formulaires

Sans référence M0– vu en février 1943 à Meknes

Référence M1

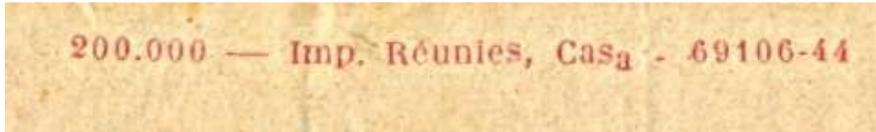


Le Maghrebophila

Référence M2



Référence M3



Dans l'ordre de gauche à droite :

- tirage de la commande (100.000, 150.000 et 200.000 exemplaires)
- l'imprimerie : « Imp. Réunies, Casa »
- le numéro de la commande : « 68539, 68401, 69106 »
- l'année de la commande : « 43 ou 44 »

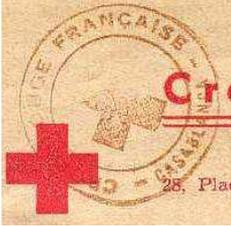
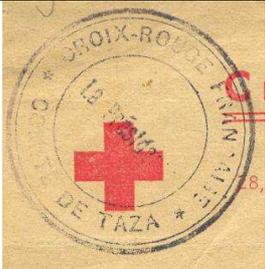
III.- cachets de la Croix-Rouge au Maroc

- griffes des comités de diverses villes

CASABLANCA	A rectangular stamp with a double-line border and the word "CASABLANCA" in red capital letters inside.
MEKNES	A stamp with the word "MEKNÈS" in red capital letters.
OUJDA	A stamp with the word "OUJDA" in red capital letters.
RABAT	A stamp with the word "RABAT" in red capital letters.
TAZA	A stamp with the word "TAZA" in large, bold, black capital letters. To the right, the words "CROIX" and "ROUGE" are visible in smaller black capital letters.

Le Maghrebophila

- cachets circulaires avec Croix-Rouge centrale des comités :

CASABLANCA	39mm 37mm 27mm 		
MEKNES	38mm		
PORT-LYAUTEY	27mm		
RABAT	39mm		
TAZA (*)	37mm		

(*) : Croix-Rouge remplacée par « Le Précédent »

Le Maghrebophila

- Cachets circulaires de la « CROIX-ROUGE FRANCAISE - DELEGATION DU MAROC »

DELEGATION DU MAROC	37mm	
------------------------	------	--

Cette marque se trouve généralement au dos des messages quand ceux-ci ont reçus une réponse et reviennent au Maroc – marque d’entrée donc apposée probablement à Casablanca où se situait la DELEGATION GENERALE DU MAROC.

- Cachets circulaires de la « CROIX-ROUGE FRANCAISE - DELEGATION GENERALE DU MAROC »

DELEGATION GENERALE DU MAROC	37mm	
------------------------------------	------	---

Cette marque se trouve sur des messages de la Croix-Rouge française (de France) adressé au Maroc – marque d’entrée donc apposée probablement à Casablanca où se situait la DELEGATION GENERALE DU MAROC.

- Cachets rectangulaires d’entrée des divers comités :

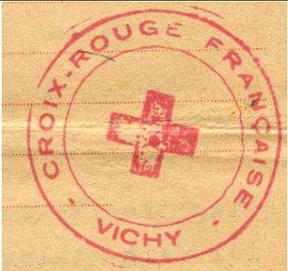
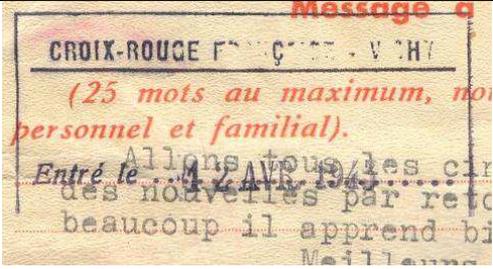
CASABLANCA	49x31mm	
TAZA	62x26mm	

IV.- cachets de la Croix-Rouge à GENEVE

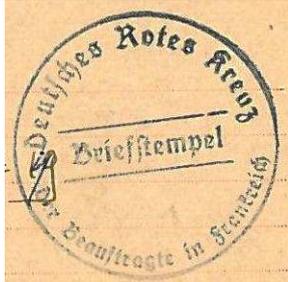
Les messages émanant des divers pays étaient envoyés au COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE à GENEVE avant d'être renvoyés vers les comités généraux des divers pays ; ceux-ci les envoyaient alors vers leurs comités locaux pour distribution.

GENEVE	29mm	
--------	------	--

V.- autres cachets de la Croix-Rouge sur messages venant ou allant au Maroc

VICHY	37mm	
VICHY		
VICHY		
LISBONNE	37x24mm	

Le Maghrebophila

REICH FRANKREIG	34mm en noir	
--------------------	-----------------	--

VI.- bande de fermeture des messages

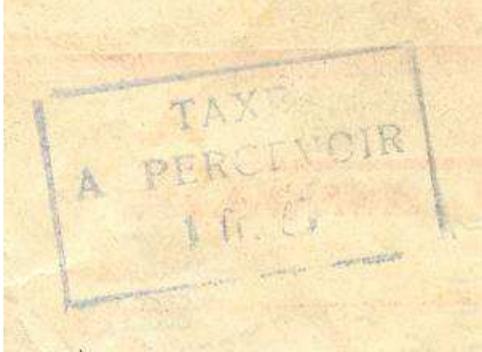
Type 1	Lettres minces	
Type 2	Lettres grasses	

VII.- dateur de réception

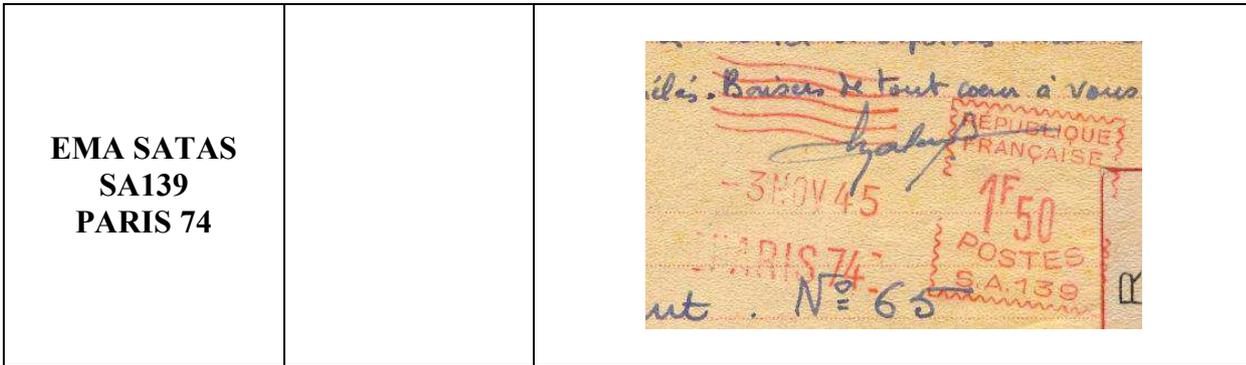
Utilisé aussi bien à l'arrivée du message qu'à la réception de la réponse, par le comité local de la Croix-Rouge.

date	CR de Genève	
------	--------------	--

VIII.- perception de taxe

TAXE PERCUE (au départ)	
TAXE A PERCEVOIR 1 fr 50	

VIII.- EMA (envoi par postes locales)



IX.- surcharges manuscrites



Demande de transmission du message par l'intermédiaire de la Croix-Rouge de Grande-Bretagne.

X.- censures rencontrées

Le message est passé par les mains de la censure anglaise ; apposition du cachet de censure P.233 ; P = PRIVATE

